

## MESSAGE AUX HABITANTS DE SAINT SIGISMOND

Chers habitants, chères habitantes de St Sigismond,

Nous traversons actuellement une épreuve inédite. Nous devons modifier en profondeur nos habitudes pour nous protéger et protéger les autres.

En ces moments troublés, je pense à vous, à vos familles et à vos proches. Je n'ignore pas les profondes difficultés que rencontrent un grand nombre d'entre vous. Toute l'équipe municipale (élus et personnels) reste mobilisée pour continuer à assurer le contact avec les habitants ainsi que l'hygiène et la sécurité dans notre commune. Avec le concours efficace des membres du Centre Communal d'Action Sociale, une attention particulière est portée aux personnes âgées ou isolées. Des exemplaires d'attestations de déplacements dérogatoires seront disponibles dès aujourd'hui dans les abris bus et dans la boîte à livres pour les personnes qui ne possèdent pas d'imprimante. **Celles-ci sont bien entendu réservées aux déplacements strictement nécessaires, les autres étant formellement interdits.**

Je lance également un appel à celles et ceux qui peuvent aider les autres par quelque moyen que ce soit (par exemple en faisant les courses alimentaires de première nécessité pour les personnes non motorisées qui ne peuvent plus compter sur les livraisons). Plus que jamais, la solidarité est une nécessité.

Demain, il faudra relancer l'activité. Nous devons le faire ensemble, chacun à notre mesure. La commune prendra sa part. D'ici là, vous pourrez compter sur notre présence active et notre bienveillance.



Denis la Mache  
Maire de Saint Sigismond et l'ensemble du conseil municipal

Les personnes qui ont besoin d'aide et celles qui peuvent en offrir sont invitées à se signaler auprès de la mairie (02 51 52 94 82), du maire (06 83 85 79 46) ou d'un membre du conseil municipal et/ou du CCAS. Nous nous chargerons d'établir la mise en relation.